



MASTER EN ARCHITECTURE DU PAYSAGE



Présentation

Le Master « Architecture du Paysage » a pour objectif de former des futurs professionnels de l'aménagement du paysage et de l'espace naturel à des échelles plus complexes. Cette formation assure un savoir technique et scientifique plus approfondi, une maîtrise des méthodes requises et une approche respectueuse de l'environnement pour la pratique du projet du paysage. Le programme aborde la notion du grand paysage et se consacre à l'acquisition des compétences opérationnelles de l'aménagement paysager.

Ce Master vient compléter l'offre de formations proposées par le Complexe Horticole d'Agadir en apportant tous les attributs d'un campus orienté sur les métiers verts. La création du Master en Architecture du paysage est le fruit d'un partenariat entre l'École d'Architecture et du Paysage de Casablanca (EAC) et le Complexe Horticole d'Agadir (CHA).

Conforme aux standards internationaux, ce nouveau cycle de formation de deux ans, hautement sélectif, offrira des cours exclusivement en français dispensés par des enseignants de l'École d'Architecture et du Paysage de Casablanca, mais aussi du Complexe Horticole d'Agadir.

Tout au long de leur formation, les étudiants bénéficieront également d'enseignements avec des professionnels de la sphère du paysage de sociétés privées marocaines et étrangères. En outre, les étudiants en master sont davantage confrontés aux réalités du terrain, ils apprennent à se saisir de problématiques territoriales et identitaires concrètes afin d'y apporter des solutions tangibles et durables selon les enjeux socio-économiques, culturels et environnementaux.



Durée
24 mois



Lieu
Complexe Horticole
d'Agadir



Rythme
Temps plein



Langue
Français



Admission



ADMISSION INFORMATION

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS D'ACCÈS, LE DOSSIER ET LES MODALITÉS D'INSCRIPTION,
VEUILLEZ CONTACTER L'ADMINISTRATION ET/OU CONSULTER NOTRE SITE WEB



www.cha-agadir.ma



Programme

Ce Master se déploie sur 4 semestres : 3 semestres d'enseignement et 1 semestre destiné à l'insertion professionnelle et à la préparation du projet de fin d'études. Les principaux éléments de modules enseignés sont les suivants :

- Logiciels et outils informatiques
- Langues et communication
- Expression graphique
- Initiation à la conception des projets d'aménagement
- Art, espace et patrimoine
- Conception des projets de paysages
- Environnement et aménagement
- Gestion des entreprises d'espaces verts
- Végétal et projet de paysage
- Paysage et espace urbain
- Grand paysage et territoires
- Outils de contrôle et de gestion
- Stages et projet de fin d'études



Diplôme

Master en Architecture du Paysage

Profil / Compétences à acquérir

L'architecte paysagiste est chargé de concevoir et valoriser des espaces ruraux ou urbains. C'est le responsable d'un projet d'aménagement des extérieurs dans un quartier, dans une commune ou chez un particulier. Le travail consiste à la conception d'un aménagement paysager esthétique, qui tient compte des contraintes climatiques ou matérielles spécifiques et répond aux exigences de chaque client. L'Architecte paysagiste débute ses projets par une phase d'étude et de conception, généralement réalisée sur un logiciel, dont il doit maîtriser les fonctionnalités. Une maîtrise des aspects juridiques et administratifs est également requise pour mener à bien chaque projet.

L'architecte paysagiste alterne entre travail au bureau et déplacement sur le terrain. Au bureau, il assiste à des réunions avec ses clients ou les promoteurs d'un projet, il dessine les plans de son projet, il élabore les devis... Sur le terrain, l'architecte paysagiste va superviser les travaux et s'assurer de la bonne avancée du projet. Ses horaires de travail sont généralement réguliers mais ils peuvent s'allonger notamment en fin de chantier pour respecter les délais ou lorsqu'il exerce en tant que libéral.

Cette profession exige des compétences et des connaissances scientifiques très approfondies :

- Maîtriser les techniques paysagères et les connaissances approfondies des végétaux et des matériaux
- Proposer de solutions techniques alternatives, grâce à une connaissance spécifique et actualisée des innovations techniques dans le domaine du paysage
- Planifier, organiser, optimiser, coordonner plusieurs chantiers d'aménagement
- Analyser la dimension paysagère des grands schémas d'aménagement et la qualité concrète des espaces
- Collecter, centraliser, analyser les données des chantiers (techniques et financières...)
- Maîtriser les logiciels et outils informatiques (conception, plan...)
- Développer des habiletés à établir des mesures, des mécanismes et des outils en vue d'évaluer, de conserver, de mettre en valeur, de développer et de gérer les paysages
- Traduire techniquement (plan) et économiquement (chiffrage) un projet de conception en aménagement paysager
- Maîtriser les procédures administratives notamment dans le cadre des marchés d'appel d'offres publics
- Travailler en équipe
- Collaborer avec plusieurs intervenants

Débouchés

Le titulaire du Master en Architecture du Paysage peut travailler au niveau des structures suivantes :

- Cabinets de paysagistes indépendants
- Cabinets d'architectes-urbanistes
- Bureaux d'études
- Grands promoteurs immobiliers
- Entreprises privées chargées de la création, la gestion et l'entretien des espaces verts
- Pépinières professionnelles
- Ministères et administrations
- Collectivités locales et régionales
- Organismes publics
- Agences de développement
- Agences d'aménagement

L'architecte paysagiste pourra aussi changer de statut et créer son entreprise (bureau d'études, cabinet de paysagiste...), ou suivre des formations complémentaires pour atteindre un niveau de maîtrise plus élevé.



COMPLEXE
HORTICOLE D'AGADIR

SCAN ME



Complexe Horticole d'Agadir,
B.P. 121 Ait Melloul 80150 - Agadir
Tél : 05 28 24 10 06/ 05 28 24 01 55
Fax : 05 28 24 22 43 - contact@cha-agadir.ma
www.cha-agadir.ma